



COLLOQUE INTERNATIONAL

Les instruments d'action publique mis en discussion théorique

6 au 8 janvier 2011, Sciences Po

Organisation : Charlotte Halpern (IEP Grenoble / Pacte, FNSP)
Pierre Lascoumes (Sciences Po / CEE, CNRS), Patrick Le Galès (Sciences Po / CEE, CNRS)

Atelier 3 – Finances, travail et santé en Europe

Vendredi 7 janvier, 14h-19h

Sciences Po, Salle du Conseil, Bâtiment René Rémond, 13 rue de l'Université

La mise en plan de l'action publique

Planification et instrumentation des politiques de santé publique

François Briatte

Doctorant en science politique, IEP de Grenoble / PACTE
ATER en science politique, Université de Lille-II

abstract

Contact mail : colloqueiap2011@gmail.com

L'objet de cet article est l'analyse comparée des programmes nationaux de santé publique dans deux pays européens (France et Royaume-Uni), au cours de la période contemporaine. En procédant à l'adoption de plusieurs « plans nationaux » centrés sur certaines pathologies, dont le sida ou certaines maladies chroniques, les gouvernements britanniques et français ont en effet procédé à une structuration partiellement inédite de leurs politiques de santé publique, suivant une logique de « planification sanitaire » également observable dans plusieurs autres pays européens. L'hypothèse que nous développons consiste à traiter la formalisation d'une politique publique sous la forme de plan comme un instrument d'action publique à part entière, qui permet à une communauté de politiques publiques de se réclamer, au moins à moyen terme, d'une série d'objectifs et de moyens prédéfinis par les autorités publiques.

Le plan, toutefois, ne se contente pas d'intégrer les intérêts de cette communauté dans le champ d'action gouvernemental. En offrant un support stable au développement d'un ensemble de politiques publiques dans un domaine particulier, il contribue également à institutionnaliser ces politiques dans le temps (Pierson 2007) et à réduire le risque de changement radical d'orientation des décideurs publics à leur sujet. En conséquence, le plan est un instrument privilégié des coalitions de cause cherchant, au-delà de leur propre reconnaissance par les élites gouvernementales, un moyen de stabiliser l'action publique autour d'un problème public, ce que la théorie néoinstitutionnaliste aborde sous l'angle de la policy sustainability (Patashnik 2003).

Cette hypothèse est développée à partir de deux corrélats :

- D'une part, le plan comme mode d'organisation est une manière de faire intervenir, dans la production des politiques publiques, de nouveaux principes d'action dérivés de la nouvelle gestion publique, comme les grilles d'objectifs ou les dispositifs de suivi et de d'évaluation, en cohérence avec les préférences actuelles des décideurs publics pour ce mode d'administration de l'action publique (Bezès 2009 ; Faucher-King et Le Galès 2010).
- D'autre part, outre ce premier effet de légitimation d'une méthode de gouvernement, le plan comme mode d'institutionnalisation d'une politique publique constitue un instrument particulièrement apte à se reproduire dans le temps, c'est-à-dire capable d'assurer sa propre succession en incitant les décideurs publics à perpétuer la présence de plans dans un secteur d'action publique donné (Hogwood et Peters 1982). Cette deuxième dimension du plan fait directement appel aux logiques d'apprentissage et aux aspirations rationnelles de l'action publique.

Cette approche des plans est testée empiriquement à partir d'une recherche en cours sur deux séquences nationales d'action publique dans le domaine de la lutte contre le cancer. L'analyse des « plans cancer » nationaux dans ces deux cas d'étude permet en effet d'observer cette logique de planification sanitaire actuellement à l'œuvre dans plusieurs pays européens, dans le domaine de la lutte contre le cancer (Atun 2009) et dans d'autres sous-secteurs des politiques de santé publique.

Références

Atun, R. et al. 2009. *Analysis of National Cancer Control Programmes in Europe*. Londres : Imperial College London.

- Bezes, P. 2009. *Réinventer l'État : les réformes de l'administration française (1962-2008)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Faucher-King, F. et P. Le Galès. 2010. *The New Labour Experiment. Change and Reform under Blair and Brown*. Stanford : Stanford University Press.
- Hogwood, B. et B. Guy Peters, 1982. « The Dynamics of Policy Change – Policy Succession », *Policy Sciences* 14(3) : 225–245.
- Patashnik, E. 2003. « After the Public Interest Prevails: The Political Sustainability of Policy Reform », *Governance* 16(2) : 203–234.
- Pierson, P. 2007. « Public Policies as Institutions », in I. Shapiro et al. (dir.), *Rethinking Political Institutions: The Art of the State*. New York: New York University Press.